

GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
DE LYON

DATE : 13/05/96  
N° DE DEPOT : 7443  
R.C.S. LYON : 337 767 040  
N° DE GESTION: 86 B 01077

**BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**  
-----

-----Nom et adresse de la Société -----  
2C 2I ATRET

19/22 PL DES PAVILLONS  
69007 LYON

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

DIRIGEANTS/ORGANES DE CONTROLE  
Délibération/Acte

## 2C 2I A T R E T

Société Anonyme au capital de 3.000 200 Francs  
Siège social : 19/22 Place des Pavillons - 69007 LYON  
R.C.S. : LYON B 337 767 040  
N° de Gestion : 86 B 01077

### PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 DECEMBRE 1995

---

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE et le vingt deux décembre à onze heures

Le conseil d'administration s'est réuni au Siège social, sur convocation régulière de son président.

Sont présents et ont émargé le registre des présences :

- Monsieur Alain BOCCARD,
- Monsieur Jean-Luc BOCCARD,
- Monsieur Bruno BOCCARD,
- Mademoiselle Bénédicte BOCCARD.

Le nombre d'administrateurs requis pour la validité des délibérations étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

La société n'occupant pas cinquante salariés, il n'a pas été constitué de comité d'entreprise.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BOCCARD, Président du conseil d'administration, assisté de Monsieur Jean Luc BOCCARD, Secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente délibération du conseil d'administration est lu et adopté.

Puis le conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour :

- Démission - Nomination du Président Directeur Général
- Questions diverses

- Démission - Nomination du Président Directeur Général

Monsieur Alain BOCCARD présente au conseil d'administration la démission de ses fonctions de Président Directeur Général, à compter du 1er Janvier 1996.

Le conseil d'administration prend acte de cette démission et remercie Monsieur Alain BOCCARD pour l'exercice desdites fonctions depuis la transformation de la société.

Le conseil d'administration nomme en remplacement aux fonctions de Président Directeur Général, à compter du 1er Janvier 1996

- Monsieur Jean Luc BOCCARD

Né le 18 Janvier 1940 à LYON 6eme

Demeurant 7 Avenue de Grande Bretagne - 69006 LYON

pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Jean Luc BOCCARD accepte ces fonctions et, en remerciant ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent, déclare qu'indépendamment du mandat qui vient de lui être confié, il n'est pas frappé par la limite du nombre de postes de Président Directeur Général.

- Pouvoirs du Président :

1/Pouvoirs généraux

Monsieur Jean Luc BOCCARD en sa qualité de président assume sous sa responsabilité la direction générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs qui lui sont attribués par la loi pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

2/Cautions, avals ou garanties en faveur de tiers

Monsieur Jean Luc BOCCARD ne pourra consentir aucun aval, caution, garantie, en faveur de tiers, sans l'autorisation du conseil d'administration.

- Rémunération du Président

La rémunération de Monsieur Jean Luc BOCCARD, Président Directeur Général, est fixée à 17 000 Frs brut par mois à compter du 1er Février 1996, indexé sur l'évolution des rémunérations des cadres de l'entreprise.

Monsieur Jean Luc BOCCARD aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur justificatifs.

DESIGNATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration nomme aux fonctions de Directeur Général à compter du 1er Janvier 1996 :

- Monsieur Alain BOCCARD

né le 6 Octobre 1930 à TOULON - Var

Demeurant 3, Avenue de Grande Bretagne 69006 LYON

Cette nomination est faite pour la durée du mandat d'administrateur de Monsieur Alain BOCCARD soit jusqu'au jour de l'assemblée générale ordinaire appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice social clos le 30 Septembre 2000.

Toutefois, lors de la cessation par Monsieur Jean Luc BOCCARD de ses fonctions de Président, Monsieur Alain BOCCARD demeurera investi de ses fonctions de directeur général jusqu'à la nomination du nouveau Président, à moins que le conseil ne décide de la cessation immédiate desdites fonctions, ou, au contraire, leur maintien sur proposition du nouveau Président.

Monsieur Alain BOCCARD présent à la réunion accepte les fonctions qui viennent de lui être conférées, et déclare qu'il n'exerce et n'a exercé aucune fonction et n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions qui viennent de lui être attribuées.

Conformément à la loi, Monsieur Alain BOCCARD disposera des mêmes pouvoirs que le Président à l'égard des tiers.

Le directeur général ne pourra consentir aucun aval, caution ou garantie, ne contractera aucun emprunt sans l'accord du Président et du conseil d'administration.

- Rémunération du Directeur Général

Le Directeur Général ne percevra aucune rémunération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par le Président et un Administrateur.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a shorter, more angular stroke on the right.